

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 20 mars 2025

Damparis - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Madame Justine GRUET

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 67
Nombre de procurations : 12
Nombre de votants : 79
Date de la convocation : 13 mars 2025
Date de publication : 27 mars 2025

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	THEVENIN Hélène	REBILLARD Jean-Michel
MICHAUD Dominique	TRONCIN Dominique	BREMOND Gabriel
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	BERNARDIN Daniel	CHAPIN Jean-Paul
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	JEANNEROD Georges
JEANNET Nathalie	MATHIOT Agnès	DIEBOLT Alain
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	PANNAUX Joël
GUERRIN Bernard	VERNE Pierre	HENRY Micheline
SOLDAVINI Grégory	BONIN Jean-Luc	JACQUOT Patrick
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUCHEFOIN Gérard	GUIBELIN Hervé
LEFEVRE Jean-Philippe	PAUVRET Emeric	MILLIER Cyril
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	ANTOINE Patricia	DAVID Françoise
MONNERET Christophe	BERTHAUD Mathieu	LABOUROT Céline
ROY Jean-Yves	CUINET Jean-Pierre	GRUET Olivier
CALINON Séverine	DOUZENEL Alexandre	SAGET Emmanuel
CROISERAT Jean-Luc	GIROD Isabelle	SANCEY Pascal
GAGNOUX Jean-Baptiste	GOMET Nicolas	PERNOUX Annie
GUIBELIN Marie-Rose	GRUET Justine	CALLEGHER Aline
HOFFMANN Maurice	HERRMANN Nadine	DEJEAN Sylvie
LEPETZ Joëlle	JABOVISTE Philippe	RIGAUD Fabien
MANGIN Isabelle	JARROT-MERMET Laëtitia	LEGRAND Jean-Luc
PECHINOT Jacques	MARCHAND Sylvette	
RYAT Thomas	MIRAT Maryline	
STOLZ Julien	NONNOTTE-BOUTON Catherine	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David

Conseillers absents ayant donné procuration

CHAMPANHET Stéphane donne procuration à MIRAT Maryline
DELAINE Isabelle donne procuration à REBILLARD Jean-Michel
DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à LEFEVRE Jean-Philippe
DRAY Frédérique donne procuration à JEANNET Nathalie
DRUET Timothée donne procuration à GOMET Nicolas
EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia
GERMOND Daniel donne procuration à MANGIN Isabelle
MBITEL Mohamed donne procuration à JABOVISTE Philippe
ROCHE Paul donne procuration à MARCHAND Sylvette
RIOTTE Christine donne procuration à CROISERAT Jean-Luc
VIVERGE Patrick donne procuration à BERNARDIN Daniel
LAGNIEN Jacques donne procuration à PANNAUX Joël

Conseillers absents non suppléés et non représentés

CHEVAUX Bruno	MATHEZ Christian
LACROIX Olivier	GINET Gérard
CHAUTARD Christophe	

Objet : Soutien au projet de méthanisation porté par la société ENGIE BIOZ

Rapporteur : Monsieur Thierry GAUTHRAY-GUYENET

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole échange depuis plusieurs mois avec la société ENGIE BIOZ au sujet d'un projet de création d'une unité de déconditionnement/hygiénisation dans le site du SICTOM de la zone de Dole ainsi que d'une unité de méthanisation dans la commune de Saint-Aubin.

L'objectif d'une unité de méthanisation est de produire du gaz renouvelable (biométhane) en collectant sur le territoire environnant plusieurs types de matières organiques, d'origine agricole, agro-industrielle ou de collectivités.

ENGIE BIOZ, filiale à 100% du groupe ENGIE, dédiée à la production de biométhane, a réalisé en 2024 une étude de potentiel à l'échelle départementale tenant compte du potentiel de gisement, des unités de méthanisation déjà existantes, des zones naturelles protégées, de la distance aux habitations, de la configuration des routes et bien sûr de la présence et capacité des réseaux de gaz (exutoire du biométhane produit).

C'est dans ce cadre que la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a été approchée, avec plusieurs pistes de communes et terrains propices identifiés au regard des critères énoncés ci-dessus. Après étude de plusieurs scénarios d'implantation et en concertation avec la commune, le site de la zone d'activités économiques des Prés de Bresse et de ses abords à Saint-Aubin a été identifié.

Outre les emplois directs et indirects que ce projet pourrait générer, il représenterait également une source de recettes fiscales pour la commune et la Communauté d'Agglomération.

Ainsi,
Au vu de l'ensemble de ces éléments,
Au vu du potentiel de l'activité économique et fiscale,
Au vu de sa compétence liée à la transition énergétique,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **DE SOUTENIR** l'étude d'un projet de méthanisation localisé dans la zone d'activités économiques des Prés de Bresse à Saint-Aubin, porté en maîtrise d'ouvrage par la société ENGIE BIOZ.

SCRUTIN	POUR : 79	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 12 PROCURATION(S)	

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Développement économique
- Commune de Saint-Aubin
- SICTOM de la Zone de Dole – 22 Allée du Bois, 39100 Brevans
- ENGIE BIOZ – 10 Boulevard de la Robiquette BP 86115, 35761 Saint Grégoire Cedex

*Fait à Damparis, le 20 mars 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Jean-Pascal FICHERE.

